



Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil) inc.

945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6

Tél. : (450) 679-7375 Téléc. : (450) 646-6329

Courriel : agecem@agecem.qc.ca Site Web : www.agecem.qc.ca

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT tenue le 10 mars 2005 à la cafétéria.

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Étienne Hudon-Gagnon à 12h13.

1. Ouverture de l'Assemblée

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Vicky Frou

Appuyé par Sophie Penny

« Que Benoît Tessier soit président d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Vicky Frou

Appuyé par Sophie Penny

« Que Louis-Philippe Savoie soit secrétaire d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Grève

Benoît Tessier laisse la parole à Étienne Hudon-Gagnon, président de l'AGECEM. Il parle de la situation au niveau national.

- 100 000 étudiants seront en grève dès la semaine prochaine
- Selon le journal Le Soleil, le caucus libéral est majoritairement contre la coupure de 103 millions dans l'aide financière aux études.
- Il incite les étudiants à poursuivre les moyens de pression.

Benoît Tessier laisse la parole à Martin Boire, vice-président de l'AGECEM. Il parle de la situation au collège :

- Un courriel revendique la pose de 103 collants et d'une lettre revendiquant les 103 millions \$ sur la porte du bureau de Michel Audet. Il indique de plus qu'il y a eu une arrestation.
- L'AGECEM est parvenue à une entente avec la direction du collège : elle permet le retour au travail de tous les employés du collège sauf les enseignants. En retour, l'AGECEM peut occuper le cégep gratuitement, 24 heures sur 24.

Benoît Tessier laisse la parole à Jonathan Plamondon, vice-président de la FECQ.

- Il mentionne le fait que le mouvement de contestation prend de l'ampleur et que les étudiants sont très majoritairement contre les coupures.
- Il mentionne de plus que le gouvernement commence à reculer sur la question des 103 millions, et qu'il ne faudrait pas reculer à cette étape.

Simon Lapointe s'interroge sur la quantité d'argent dans le fonds de grève. François Gervais mentionne qu'il reste environ 5000\$ dans ce fonds, la majorité ayant servi à la nourriture, au transport et à l'occupation.

François Gendron mentionne l'ampleur du mouvement étudiant actuel (85 000 étudiants en grève à travers le Québec) et qu'il est important de passer outre ses propres intérêts et d'agir en fonction de l'intérêt de tous les étudiants.

Kevin Larose mentionne que les ponts ont été coupés entre les étudiants et le gouvernement. Jonathan Plamondon précise en mentionnant que la FECQ et la FEUQ ont toujours des contacts constants avec le ministre : c'est la CASSÉE qui n'a plus l'oreille des étudiants, ayant refusé de condamner la violence comme moyen d'action. Kevin Larose s'interroge sur le manque de publicité de ces négociations. Jonathan Plamondon fait remarquer que c'est normal, bien que le début des négociations ait été publicisé. Il mentionne de plus la manifestation du 16 mars prochain comme moyen d'action publicisable.

Martin Boire mentionne que la semaine des journées pédagogiques ne sera pas affectée tant que la grève ne dépasse pas les 11 jours. Il tire cette information de Marielle Poirier, directrice des études au collège.

Pierre-Marc demande le vote à 12h40. Benoît Tessier juge la demande inadmissible, étant donné que la plénière n'est pas terminée et qu'il n'y a aucune proposition sur la table.

Une étudiante de Techniques d'Hygiène Dentaire mentionne que les étudiants de son programme doivent retourner en clinique bientôt.

Il est proposé par Mélanie Lessard

Appuyé par Pierre-Marc

« Que le vote secret s'applique à toute proposition faite lors de cette assemblée »

Vicky Frou demande le vote.

Pour : 322

Contre : 1025

Abstentions : 16

La proposition est battue à majorité.

On demande combien de personnes ont voté pour la grève, et combien se sont manifestés durant la grève. Étienne Hudon-Gagnon estime que 1700 étudiants se sont prononcés pour la grève originellement, et que de 300 à 500 étudiants se sont présentés au collège à divers moments pour des actions.

Mathieu Jacques réfute l'idée selon laquelle les étudiants sont des bébés gâtés dû à leur bas frais de scolarité : il mentionne que l'on devrait plutôt être cités en exemple.

Émilie Robichaud affirme que les étudiants ont voté pour des congés plutôt que pour une grève, et qu'elle est au cégep pour étudier et non pas pour manifester.

Ludovic affirme que de nombreux étudiants se sont impliqués et que le député libéral Pierre Paradis s'est prononcé contre les coupures.

Une intervention insultante est faite par un étudiant contre la grève impliquant les termes « trouvez-vous une job » et « criss de hippies ». Alex Ganivet-Boileau demande la question de privilège à 12h58. Benoît Tessier la retient et menace d'expulsion tout membre de l'assemblée qui tiendrait de tels propos dans le futur.

Alex Ganivet-Boileau mentionne que les 103 millions coupés sont trouvables, selon Yves Séguin, ex-ministre des finances. Il mentionne de plus qu'il pourrait provenir d'une éventuelle coupure dans le financement des écoles privés subventionnées. Il affirme de plus que la meilleure façon d'en finir avec la grève, c'est d'aller manifester.

Un étudiant affirme que l'AGECEM n'est pas crédible, n'est pas neutre, et que l'assemblée a rejeté la grève générale illimitée lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 février dernier. Étienne Hudon-Gagnon réfute ses allégations en mentionnant que l'AGECEM n'a pas milité pour un grève générale illimitée, et que l'assemblée, étant souveraine, pouvait tout à fait amener une grève de trois jours renouvelable comme moyen d'action.

Vincent Campbell mentionne que les recteurs de l'UQÀM et de l'UQTR ainsi que les professeurs d'université appuyaient les revendications étudiantes.

Bruno Bouthilier s'interroge sur la possibilité d'une grève des professeurs. Jonathan Plamondon mentionne que la FNEEQ-CSN négocie avec le gouvernement, et qu'un débrayage de 2 à 3 heures serait envisagé. La CSQ, cependant, envisage de 1 à 3 jours de grève, mais les professeurs du cégep sont affiliés à la FNEEQ-CSN.

On s'interroge sur les actions futures. Étienne Hudon-Gagnon mentionne le campement de la FECQ devant le ministère de l'éducation à Montréal, la marche du 12 mars et la manifestation nationale du 16 mars, ainsi que les conseils de grève qui se tiennent à tous les jours.

Il est proposé par Cathy Rioux à 13h15

Appuyé par Nathalie Cyr

« Que le programme Techniques d'Hygiène Dentaire soit inclus dans le mouvement de grève »

Martin Boire mentionne que Guy Bédard, des services aux étudiants et à la communauté, n'a aucun problème avec cela.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Mathieu Jacques à 13h20
Appuyé par Simon Charpie

« Que la grève soit renouvelée pour quatre jours, et qu'elle soit non-renouvelable »

Kevin Larose se prononce contre la grève, la jugeant inefficace et trop dommageable aux étudiants. Il demande la question préalable à 13h23, et elle est adoptée à l'unanimité.

Pour : 870

Contre : 430

Abstentions : 15

La proposition est adoptée à majorité.

Plusieurs propositions à l'effet de rendre la grève renouvelable sont formulées : elles sont toutes jugées irrecevables par Benoît Tessier, car elles iraient à l'encontre de la décision prise précédemment. On l'interroge sur la possibilité de réexaminer la question : cette procédure ne sera cependant pas utilisée, vue sa complexité.

Kevin Larose propose la levée de l'assemblée à 13h53. Benoît Tessier juge la proposition irrecevable, car il y a encore des interventions à y avoir.

Vincent Campbell propose que l'AGECEM continue de mettre de la pression sur le gouvernement. Benoît Tessier mentionne que l'AGECEM a déjà un tel mandat.

5. Levée de l'assemblée

Étant donné l'épuisement des points à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 13h58.

Benoît Tessier
Président d'assemblée

Louis-Philippe Savoie
Secrétaire d'assemblée